



Synthèse du conseil de parents de l'accueil de loisirs

du mercredi 3 mai 2017

ETAIENT PRESENTS :

Elus Mairie :

Monsieur Antoine BOHAN, Maire-Adjoint, Chargé de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Citoyenneté.

Parents d'élèves représentants :

Madame Aurélie MOREAU, parent d'élèves représentant de l'école maternelle « Les Couleurs », **Madame Caroline EPINAT**, parent d'élèves représentant de l'école élémentaire du Centre, **Madame Claire GILLERY**, parent d'élèves représentant de l'école élémentaire des Champs Forts.

Education Nationale :

Madame Claire GUIDET, Représentante de l'équipe enseignante de l'école élémentaire des champs forts, **Monsieur Christophe CARPIO**, Représentant de l'équipe enseignante de l'école élémentaire du centre.

Direction accueil de loisirs :

Madame Estelle THUILLIER, Directrice Adjointe et référente de l'école élémentaire des champs forts, **Madame Ana FUNARO**, Référente de l'école maternelle les couleurs, **Monsieur Malik DIAKITE**, Référent de l'école maternelle des champs forts.

EXCUSES :

Madame Isabelle LAFEVE, Agent d'accueil/gestion administrative de l'accueil de loisirs, **Monsieur Manuel GOMES**, Directeur de l'accueil de loisirs.

Début de séance 19h

Demande du conseil de parents d'élèves : Les parents souhaitent se faire connaître davantage auprès des autres parents afin d'améliorer la communication.

Il est proposé de réaliser un affichage dans les sites de l'accueil de loisirs ainsi que sur le site de la ville.

Il est rappelé que le nouveau bâtiment ne dispose pas de panneau extérieur.

Présentation du bilan des services de l'accueil de loisirs : Mercredis, Nap, Vacances et Séjour (par Estelle THUILLIER)

*Bilan des Mercredis sur le premier trimestre de 2017 :

1843 enfants sur 11 mercredis.

Activités au choix de l'enfant, les animateurs s'adaptent à leurs demandes.

Travail réalisé sur la vie quotidienne (repas du midi, goûter...)

Il ne nous est pas possible de proposer des sorties (Vigipirate, durée, effectifs, ...)

L'équipe de l'accueil de loisirs ressent une importante fatigue des enfants et préconisons, de ce fait, des temps de repos.

Les parents font le même constat.

***Bilan des NAP sur le premier trimestre de 2017 :**

Environ 460 à 500 enfants sur les 4 groupes scolaires,

Les enfants sont répartis par groupes :

Ecole maternelle les couleurs, 90 enfants encadrés par 3 animateurs ville, 4 ATSEM et 4 prestataires.

Ecole élémentaire du centre, 200 enfants encadrés par 3 animateurs ville, 2 agents polyvalents d'animation et 7 prestataires.

Ecole maternelle des Champs Forts, 60 enfants encadrés par 3 animateurs ville, 3 ATSEM et 3 prestataires.

Ecole élémentaire des Champs Forts, 145 enfants encadrés par 3 animateurs ville, 1 agent polyvalent d'animation et 5 prestataires.

Les référents sont détachés de l'action d'animation afin d'optimiser l'organisation sur le site.

Mme EPINAT demande si les prestataires sont accompagnés par un animateur ville durant leurs activités.

Réponse : Les prestataires sont indépendants, ils répondent aux normes d'encadrement jeunesse et sport.

Mme GILLERY souhaite connaître les moyens mis en œuvre afin de gérer la fatigue des enfants.

Réponse : Chaque animateur préconise un temps calme en fonction de la période de l'année et de l'état de fatigue du groupe.

M. BOHAN précise que la règle sur les absences (3 absences injustifiées au maximum sur le trimestre) a été revue pour les enfants de petite section de maternelle.

L'ensemble des parents propose que cette règle soit élargie pour tous les cycles, maternel et élémentaire.

M. BOHAN explique que cette demande ne peut être réalisable en matière d'organisation et de coût financier, toutefois il propose de réduire la durée l'année prochaine : 3 absences sur le cycle et non plus au trimestre.

***Bilan des vacances depuis la dernière réunion :**

Noël 2016 : du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017.

651 enfants accueillis sur 11 jours, au plus fort 103 (22/12) et au plus bas 18 (26/12).

L'objectif était de réaliser une vidéo dans laquelle tous les enfants ont leur propre rôle « cameraman, acteur, décorateur, scénariste ». Tous les enfants ont participé à la réalisation de ce film.

Nous avons emmené les enfants au Mc Donald de Nanteuil les Meaux puis à une séance de cinéma (Bataille géante de boule de neige et Ballerina)

Hiver 2017 : du 6 au 17 février 2017.

788 enfants accueillis sur 10 jours, au plus fort 97 (9/02) et au plus bas 61 (15/02).

Un objectif par groupe.

En maternelle, faire découvrir les animaux de la banquise, développer la motricité fine et globale chez l'enfant.

En primaire, faire participer les enfants aux spectacles de Rio (marionnettes, jonglage, danse, défilé en costume).

Intervention du groupe KAPLA, objectif : Réalisation d'un grand édifice, chaque enfant apporte sa pièce à sa réalisation

Printemps 2017 : du 3 au 14 avril 2017

707 enfants accueillis sur 10 jours, au plus fort 91 (4/04) et au plus bas 51 (12/04).

L'objectif était de responsabiliser les enfants sur leur choix d'activités. Ils sont devenus acteurs en réalisant leur propre activité. Distribution d'un flyer afin de centraliser leurs idées.

Nous avons constaté que leurs propositions correspondent à des activités déjà réalisées. Il faudra donc les aider à la réflexion lors de prochains flyers.

Séjour d'été 2017

Du 9 au 14 juillet 2017, à Bar-sur-Seine.

M. DIAKITE dirigera ce séjour accompagné de 2 animateurs ville, ils encadreront 24 enfants de 6 à 11 ans. Des activités seront proposées telles que, Quad, kart à pédales, canoë, tir à l'arc et piscine.

La fin des inscriptions est fixée au 24 mai.

Point infos :

- Changement de tarifs depuis le 1^{er} mars 2017, accessible sur le site de la commune et adressé par courriel aux parents.
- La modification du règlement portant sur les autorisations de sortie a été notifiée sur le site e-enfance et communiqué aux parents.

Un formulaire d'autorisation de sortie a été mis en place.

Il est important de rappeler aux parents que le personnel de l'accueil de loisirs est tenu responsable jusqu'à la fin du service (19h), c'est pourquoi le formulaire d'autorisation de sortie doit être dûment complété par les parents.

Les parents d'élèves demandent si un cahier de transmission (qui récupère l'enfant, heure de départ,...) pourrait venir en support de sécurité sur cette organisation.

L'équipe a répondu qu'elle se pencherait sur le sujet.

- Proposition de faire une réunion d'information aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux petites sections, le samedi 10 juin en matinée à l'accueil de Loisirs.
- Actuellement inscriptions aux vacances d'été, acceptation des CESU et des Chèques Vacances.

M. BOHAN propose de faire une réunion de présentation de l'équipe de l'accueil de loisirs en début d'année scolaire, comme l'année passée.

- Prestataire restauration scolaire :

Réalisation d'un nouveau cahier des charges en vue de la fin du marché avec le prestataire actuel. Proposition de deux menus Bio par semaine, éviter, les répétitions des menus proposés et les changements de dernière minute.

Questions / Réponses :

M. BOHAN souhaite savoir si les relations et l'organisation entre les écoles et l'accueil de loisirs sont positives.

Il est répondu par les participants qu'il y a parfois des oublis dans la transmission de l'information, mais cela reste ponctuel.

Les parents précisent qu'il est plus facile d'échanger avec l'équipe d'animation (disponible et à l'écoute), qu'avec les équipes enseignantes qui sont moins disponibles dans le contexte actuel. (Plan Vigipirate)

Questions de Mme EPINAT :

Il est désormais interdit aux enfants d'apporter des collations durant les temps de récréation scolaires.

Est-ce que les enfants peuvent amener leur « petit déjeuner » sur les temps préscolaires ?

Réponse : Cela est déjà accepté par les services d'accueil du matin.

Est-il possible que le goûter des enfants soit fourni par l'accueil de loisirs ? (Il semblerait que certain goûter ne soit pas équilibré.)

Réponse : Cela impliquerait de revoir le coût du service de l'accueil du soir et son organisation. Les goûters préparés par les familles évitent les problèmes d'allergie, ils sont généralement équilibrés.

Lors des mercredis et des vacances scolaires les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs, sous forme de gâteaux, de pâtisseries maison...

Enfin le groupe scolaire des champs forts mentionne l'utilisation d'une salle dans l'espace Thidet par le personnel communal à des fins d'office de restauration.

Les parents comme les enseignants souhaitent que la municipalité mette en place un système de reconnaissance (type badge) et un moyen d'information (nom des agents communaux).